

CHIRURGIE MENACEE

Voici une copie de la mention concernant le renouvellement de l'autorisation d'activité de soins de chirurgie insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Bourgogne Franche Comté, datant de février 2020 !

Bientôt du 100 % ambulatoire à l'hôpital de Dole



COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE
14 rue de la bière 39100 DOLE
Tél : 06.70.06.36.95
www.defense-hopitaux-dole.fr
comitedefensehopitauxdole@gmail.com

LETTRE OUVERTE

Dole, le 17 février 2021

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 Avenue Daumesnil
75350 Paris

Monsieur le Ministre,

L'hôpital public Louis Pasteur de Dole, qui concerne une population de 100 000 habitants, a payé au prix fort ces dernières années les politiques d'austérité budgétaire menées par les responsables politiques successifs. La suppression du service de réanimation, de la 2ème ligne de SMUR la nuit, la fermeture de plus de 70 lits d'hospitalisation et la disparition d'une centaine de postes de personnels ont affaibli le service public hospitalier sur notre territoire. Cela est d'autant plus sensible en cette période de pandémie.

Aujourd'hui c'est le service de chirurgie conventionnelle qui est très clairement menacé de disparition.

Dans le cadre d'une coopération avec le CHU de Besançon, la construction d'un nouveau bloc opératoire va être tout prochainement engagée avec un investissement à hauteur de 12 millions d'euros. Cependant, l'appel d'offres pour la construction tout comme l'autorisation actuelle de chirurgie communiquée par l'ARS en 2020, prévoient un projet 100 % ambulatoire alors qu'aujourd'hui la chirurgie conventionnelle assure 35 % des opérations.

Une telle décision serait catastrophique pour l'établissement et surtout pour la santé des jurassiens. Tout d'abord parce que l'hôpital de Besançon ne dispose pas des moyens nécessaires pour compenser cette fermeture. Et ensuite parce que la suppression de la chirurgie conventionnelle aboutirait à réduire la présence permanente des chirurgiens et des anesthésistes. Elle mettrait donc en péril les urgences et la maternité.

A ce jour 65 communes de notre bassin de vie ont, par délibération, montré leur attachement à notre hôpital public et réclament le maintien de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur. Le maire de Dole, président du Conseil de surveillance de l'hôpital vient, tout récemment, d'adresser un courrier au Directeur de l'ARS, pour demander le report de ses décisions.

Pour répondre aux besoins de la population du Nord Jura, par le maintien des disciplines traditionnelles installées ici de longue date, tout comme celles plus récentes comme la chirurgie du cancer du sein, nous exigeons le maintien et le développement d'un hôpital public de qualité, permettant, selon les principes fondateurs de notre république, un égal accès aux soins pour toutes et tous.

Cela passe par un engagement très clair pour le maintien de la chirurgie conventionnelle, l'élaboration du projet médical correspondant et le recrutement de chirurgiens et de personnels soignants nécessaires à son exercice et leur financement.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de nous assurer précieusement du maintien à Dole, du service de chirurgie conventionnelle indispensable au fonctionnement de la maternité et des urgences du Centre Hospitalier Pasteur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Copie à M. le Préfet du Jura
M. le Sous-Préfet de Dole
Mmes et MM. les Parlementaires du Jura

Pour le Comité,
Axel Friche, Président

Avec la délibération de la commune de BRANS, ce sont maintenant 65 communes qui soutiennent les hôpitaux publics de Dole et le maintien de TOUTE LA CHIRURGIE.

La liste complète sur www.defense-hopitaux-dole.fr

CE QUE JE PEUX FAIRE CETTE SEMAINE :



- Diffuser la lettre ouverte du comité au ministre de la santé
- Renouveler ma cotisation au comité

• Ecouter l'émission sur Radio Bip

• A la semaine prochaine !

Comment l'ARS (Agence Régionale de Santé) prévoit de liquider une partie de la chirurgie

MENTION INSEREE AU RAA

Par application des dispositions de l'article L. 6122-10 du code de la santé publique, l'autorisation accordée au **CH Louis Pasteur** (FINESS EJ : 390780609) dont le siège est situé avenue Léon Jouhaux 39100 Dole, pour l'activité de chirurgie sur le site du **CH Louis Pasteur** (N° FINESS ET : 390000222), selon les formes suivantes :

- Chirurgie ambulatoire ;

Est tacitement renouvelée à compter du **22 décembre 2018** pour une durée de sept ans, soit jusqu'au 21 octobre 2025.

LE COMITE S'ADRESSE AU MINISTRE DE LA SANTE

Le comité de défense des hôpitaux publics de Dole a adressé le 17 février, une lettre ouverte à Olivier Véran. Copie de ce courrier est jointe à ce bulletin d'infos.

Les Comités de DÉFENSE de Santé Publique à l'OFFENSIVE

Après les "Samedis Santé" organisés les 16 et 23 janvier 2021, retrouvez-nous sur Radio BIP et Média 25 pour continuer le débat ...

mercredi 24 février à 18h30
exclusivement sur RADIO BIP et MEDIA 25

Le rôle des CDSP ... par l'exemple la situation à Dole (39)

- 1ère partie : **"Bassin dolois, une situation exemplaire"** (30 mn)
CHG de Dole avec Philippe Zante, délégué CGT au CHG
CHS de St Ylie avec Charles-Olivier Pons et Magali Mallen, médecins au CHS
- 2ème partie : **"Mais comment peut-on en arriver là ?"** (15 mn)
Michel Antony (coordination nationale des CDSP)
Séverine Véziers (Enseignante droit et gestion à l'université de Franche-Comté / membre de la France Insoumise)
- 3ème partie : **"Et les CDSP dans tout ça ?"** (15 mn)
Laurence Bernier vice-présidente du Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole



Exclusivement
en VISIO sur ...

=> sur les chaînes Youtube de "radio BIP", "Média 25"
=> sur la page Facebook de "radio BIP", "Média 25"
=> sur Radio BIP (FM 96.9)

